



Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 29 novembre 2024

**Préavis N° 21-2024 concernant le budget 2025 du
Fonds Culturel Riviera (FCR)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 26 novembre 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 21-2024,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (61 oui, 0 avis contraire et 2 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2025 du Fonds Culturel Riviera (FCR).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 novembre 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  La secrétaire 
Marie-Galante Forestier  Ariane Wunderli